



## Décharge de responsabilité

Littoral Escalade propose chaque année à ses licenciés des stages SNE (site naturel d'escalade). Loïc QUETEL et Geoffrey LOEUIL sont tous les deux titulaires du diplôme d'initiateur SNE qui valide leurs compétences à enseigner l'escalade en milieu naturel. Ils ont donc en charge d'organiser, de conseiller et de veiller à la sécurité des pratiquants lors de ces stages. Toutefois, leur statut professionnel et le diplôme qui s'en rattache ne les autorise pas à encadrer sur les falaises où les stages se dérouleront.

### **Paragraphe à recopier dans le cadre ci-dessous et à signer :**

*« Je soussigné (NOM et Prénom), atteste sur l'honneur avoir suivi les cours et maîtriser l'escalade en tête, la pose de moulinette et l'assurage dynamique. Par la présente, je décharge de toute responsabilité l'association Littoral Escalade et ses salariés lors de ma pratique de l'escalade en SNE durant les stages organisés. »*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :